Communiqué de presse
02/03/2015

RESTOS DU COEUR : MODE D'EMPLOI

Créés par Coluche en 1985, les Restos du Coeur veillent à fournir au plus grand nombre de personnes en grande précarité le maximum d'aides.

A commencer par l'aide alimentaire.

Actuellement, **un million de personnes** bénéficient quotidiennement de denrées leur permettant de faire des repas équilibrés, et, grâce aux contacts répétés avec les bénévoles de l'association, de se diriger vers une **véritable réinsertion sociale**, ainsi que le souligne le rapport de la Cour des Comptes.

Parmi ces personnes accueillies, depuis les bébés jusqu'aux retraités, il y a des jeunes en rupture familiale, des étudiants, des chômeurs, des travailleurs pauvres, des familles monoparentales...

Les frais Généraux des Restos du Coeur ne dépassent pas 7,3% de leur budget annuel.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'impulsion généreuse et efficace de Coluche, il y a 30 ans.

Tout ceci n'a pu perdurer que **grâce aux milliers de donateurs**, et en particulier des **Enfoirés**, qui soutiennent les Restos.

L'an dernier, **les Enfoirés ont rapporté aux Restos 22,6 millions d'euros net,** soit environ 23 millions de repas, soit 2 millions de plus que l'aide annuelle européenne.
Cette manne financière est au moins aussi bénéfique que l'intense retentissement des concerts...

Comme leur instigateur, Coluche, nous disons : ***On compte sur vous !***

Contact Presse : 01 53 32 23 40 ou 01 53 32 23 14
communication@restosducoeur.org
Si vous ne souhaitez plus recevoir les actualités des Restos du Cœur, merci de bien vouloir nous contacter par mail.